

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an.....\$5.
 do do quatre mois.....1.40
 do do un mois.....0.25
 Edt. Hebdomadaire, par an.....1.00

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....00.10
 Tous les jours.....0.05
 Trois fois par semaine.....0.08
 Une fois la semaine.....0.09
 A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 13 Février 1884
COURRIER

L'honorable M. Robertson, trésorier de la province de Québec est arrivé.

La province d'Ontario a dépensé depuis 1867, la somme de \$4,534,899, pour les travaux publics.

L'honorable M. Robitaille, lieutenant gouverneur de la province de Québec est en ville et l'hôte de sir Hector Langevin.

L'honorable M. Ross, premier ministre de Québec n'est pas suffisamment rétabli, pour venir presser ici les réclamations de la province.

Les honorables MM. Taillon et Lynch ont eu, hier, une entrevue avec sir Hector Langevin, et les honorables MM. Chapleau et Caron, au sujet de leur mission.

La question de l'érection d'édifices publics pour la province a été longuement discutée, hier, à Toronto. M. Fraser est d'avis que cela entraînerait une dépense de \$700,000 et que la population pourrait se récrier contre ce projet.

Le rapport du commissaire des travaux publics de la province nous apprend qu'il y avait dans Ontario, avant la confédération, 1464 milles de chemins de fer, que depuis il en a été fait 2,383 milles, et que 703 milles sont en voie de construction.

On ne peut pas en ce moment donner de détails sur notre politique, a dit l'honorable M. Taillon; le gouvernement n'a pas eu le temps de les élaborer; il faut faire les élections partielles, qui vont avoir lieu immédiatement; il faut préparer les travaux de la prochaine session, en mars. On ne peut donc s'attendre à ce que le ministère ait toutes ses mesures prêtes pour la prochaine session; mais il les aura pour la session d'automne, car il se propose de revenir aux sessions d'automne.

L'ex-trésorier M. Wurtele avait bien fait ses calculs, dit l'honorable M. Taillon, mais il avait compté sur des remboursements du fonds de l'emprunt municipal, et sur le produit de la taxe sur les corporations commerciales. On a remis à plus tard le règlement de l'emprunt municipal, et les corporations ont plaidé.

On a demandé, ajoute-il, ce que le gouvernement entendait faire au sujet de la taxe sur les corporations. Si le budget n'avait pas besoin de ces revenus, il serait prêt à les abandonner; mais dans l'état actuel des choses, il ne peut y renoncer. Les poursuites, d'ailleurs, sont commencées. On va prendre une cause de chaque catégorie, ce qui fera cinq ou six causes; on les portera en appel; là elles seront jointes en une seule cause qui sera portée par le perdant devant le Conseil Privé, lequel donnera ainsi une définition explicite des droits de la province de Québec en matière de taxes.

Les recettes de l'hôtel Richelieu, de Montréal, pendant la semaine du carnaval, ont été de \$15,000; ce les de l'hôtel du Canada, \$10,000; le Windsor, \$30,000, et le Saint-Lawrence, \$35,000.

ECHOS DU PARLEMENT

La séance d'hier à la chambre des communes a été remplie par trois grands discours prononcés par MM. Davies, Foster et Fairbanks.

Le major-général Luard, peu populaire dans le pays, a obtenu un congé de trois mois. Or, M. Mulock qui ne nous paraît pas être un admirateur de ce rigide militaire, ne veut pas lui permettre de s'absenter ainsi, sans lui être agréable avant le départ. Il demande donc copie de toutes les plaintes portées contre le Major-général, et de tous les documents qui s'y rattachent. Ça ne pourrait manquer d'être intéressant. On a annoncé, il est vrai que M. Luard devait partir bientôt, mais on a oublié de nous dire s'il devait revenir. En tous cas, bon voyage.

LEURS RECLAMATIONS

Les ministres provinciaux de Québec demanderaient, paraît-il, le remboursement de \$19,000 du mille pour le chemin de fer d'Ottawa à Québec comme compensation du subside de \$12,000 par mille payé au Canada Central et du subside voté l'an dernier au chemin de Caillard à Gravenhurst. Ils voudraient aussi, dit-on, que les subsides de 20 centins par tête, en prenant pour base le dernier recensement.

On prétend également qu'il est encore possible que Québec obtienne le terminus du chemin du Pacifique. Le Grand Tronc offre au Pacifique d'acheter le Credit Valley, l'Ontario et Québec, et le Toronto, Grey et Bruce, et il vendrait le chemin du Nord au Pacifique. Il y a tout lieu de croire que le moindre désir exprimé par le gouvernement dans ce sens déterminerait le Pacifique à accepter ces propositions.

DES INSULTEURS.

Nous croyons devoir protester, comme nos confrères de la presse bas-canadienne n'ont pas manqué de le faire aussi, contre l'odieuse article publié lundi par le Herald de Montréal, à propos des réclamations de la province de Québec. Dans cet article, la feuille Montréalaise compare les gouvernements de Québec et les députés français à des mendians et à des voleurs de grands chemins, parce qu'ils demandent justice pour leur province au gouvernement fédéral. Ce langage insultant vient, remarquons-le bien, de l'organe officiel de la compagnie du Pacifique.

Ainsi, dans le moment même où ces messieurs du Pacifique viennent solliciter ici l'appui de la députation pour leur demande de \$22,500,000, ils font outrager la députation française par leur journal. Nous espérons que cet article insolent sera dénoncé, en chambre même, par ceux qu'il atteint.

Quand au fond même de la question, nous considérons, pour notre part, que si mendians il y a, ces mendians sont ceux qui demandent l'argent du public depuis trois ou quatre ans pour construire leur chemin, tandis que la province de Québec a construit le sien à ses frais et n'a rien demandé jusqu'à ce jour.

A tout événement, ce n'est pas par des procédés semblables que les messieurs du Pacifique se concilieront la députation française.

LES FINANCES DE QUÉBEC

Les finances de la province de Québec sont fort embarrassées. Il serait inutile de vouloir dissimuler ce que tout le monde sait et répète tout haut. Ainsi, la dette représente \$19,000,000 en chiffres ronds. De ce montant, il faut déduire, toutefois, \$7,600,000 que met au crédit de Québec la vente du chemin de fer du Nord, ce qui réduit la dette, de fait, à \$11,400,000. L'intérêt annuel est de \$570,000, outre le fonds d'amortissement qui s'élève à \$73,500.

Personne n'ignore que c'est la construction des chemins de fer qui a si fort obéré les finances de Québec. Mais il fallait néanmoins marcher, ne pas rester stationnaire, sous peine de rétrograder ou de voir la province distancée par ses voisines plus hardies, sinon plus entreprenantes. C'est à dire que Québec a fait il y a quelques années, ce que la force des choses, les événements l'eussent obligée de faire maintenant.

L'honorable M. Robertson juge la situation fort grave, mais pas du tout désespérée. Son programme se résume en peu de mots: réduction des dépenses ordinaires, suppression des dépenses non nécessaires, et demande de *better terms* au gouvernement fédéral. Impossible de songer plus longtemps à emprunter pour solder l'intérêt et sur la dette publique: ce système ruineux par lui-même finirait par détruire absolument le crédit de la province de Québec. Le trésorier provincial nous donne donc à entendre qu'il va diminuer de beaucoup les dépenses qu'entraînent, par exemple, la législature, le service civil, la justice, les institutions scientifiques, littéraires et de charité, les journaux, les sociétés, et même, ce qui est déplorable, l'agriculture ainsi que la colonisation. Enfin, nous dit M. Robertson, le gouvernement fédéral devrait payer tous les frais de l'administration de la justice, en matière criminelle, puisque c'est lui qui a juridiction et qui fait loi. Depuis 1868, ces dépenses se sont accrues de \$420,182, à \$651,318 en 1881. La progression est énorme sous ce chef seulement, tandis que les revenus généraux, loin d'augmenter, diminuent en proportion. Les déficits annuels sont de \$200,000 à \$300,000 et plus — et M. Robertson pense que l'acte des licences passé par le gouvernement fédéral fera perdre de \$80,000 à \$100,000 à la province, s'il est mis en vigueur — par la réduction du nombre des permis et la suppression des amendes.

L'honorable M. Taillon a annoncé, lui aussi, que le nouveau ministre demandait l'augmentation du subside fédéral. Ce n'est pas l'année, dit-il, que sollicite la province de Québec: non, ce qu'elle veut, c'est justice, et rien de plus.

QUARTIER OTTAWA

La nomination des candidats pour la charge d'échevin dans le quartier Ottawa aura lieu le 15 courant et la votation, s'il y a lieu, le 22 courant. M. Charles Desjardins est de nouveau candidat. Il possède aujourd'hui la qualification voulue par la loi et a de plus toutes les qualités pour faire un bon et utile échevin.

Son Excellence le gouverneur-général sera présent aux courses au trot sur le lac Lemay, demain après midi.

B. G.

COUPONS
UNE
REDUCTION
DE 25 POUR CENT
Sera faite sur tous les Coupons depuis le 1er FEVRIER jusqu'à ce qu'il soient tous vendus. Ce qui veut dire

A MOITIÉ PRIX
Les dames ne devront pas manquer cette occasion.
CONDITIONS COMPTANT
PAS DE SECOND PRIX
BRYSON, GRAHAM & Co.,
Nos. 182 et 184,
RUE SPARKS.

ROBES DE BUFFLES!
ROBES DE BUFFLES!!
Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de loup-général, dours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas. Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas.
J. B. TACKBERRY, Encanteur.

CONTRAT DE MALLE
DES soumissions cachetées, adressées au maître général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI 22 FEVRIER 1884, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, dix-huit fois par semaine, aller et retour, entre New-Edinburgh et Ottawa à partir du 1er Avril prochain.

Le transport peut-être fait à pied ou autrement, les malles devant quitter le bureau de New-Edinburgh tous les jours, dimanches exceptés, à 9 00 a. m., 1 00 p. m. et 7 00 p. m. et devront être rendues au bureau de Poste d'Ottawa à 8 20 a. m., 1 20 p. m. et 7 20 p. m.

Les malles devront quitter le bureau de poste d'Ottawa, immédiatement après chaque échange de malles et être rendues à New-Edinburgh dans les vingt minutes suivantes.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat, peuvent être vus, et des formulaires de soumission peuvent être obtenus aux bureaux de poste de New-Edinburgh et d'Ottawa au bureau du sous-général.

T. P. FRENCH, Inspecteur des postes
Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa, 17 Janvier 1884

FUMEZ LES CIGARES CABLE

ET
EL PADRE
MANUFACTURÉS PAR
S. DAVIS & FILS
MONTREAL.

ON DEMANDE
Un garçon, âgé de 14 à 16 ans, pour se rendre généralement utile dans une maison privée. S'adresser à M. Bélanger, 284 rue Sussex.

DES soumissions cachetées, portant la désignation "Habillements pour la Police à cheval," et adressées à l'Honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi, Jeudi, 14 Février 1884.

Des formulaires imprimés de soumission, contenant tous les renseignements voulus, sont fournis par le sousigné. On ne recevra que les soumissions qui seront faites sur ces formulaires. On pourra voir des échantillons de tous les articles en s'adressant au Bureau du Sousigné.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du total de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle ne s'engage de compléter le service entreprise. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'avance autorisé.
FRED WHITE, Contrôleur
P. C. du M. O. N.
Ottawa, 10 Janvier, 1884.

PATINS, PATINS, PATINS,
Assortiment Complet
E. G. LAVERDURE
No. 96 Rue RIDEAU.
30 mars 1883

VIEUX DE 54 ANS
L'ELIXIR
Végétal Balsamique

N. H. DOWNS
A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons.
PREMIER
25 cts. et \$1.00 la Bouteille.

VENDU PARTOUT, et par
O. O. DAIGRE, Ottawa.
14 mars 1884

MAISON A VENDRE

Une maison en bois, contenant onze chambres et divisée en deux logements avec grand jardin, hangar et terrain spacieux, numéroté 592 et 594, rue St. Patrick, Ottawa. Bonnes conditions

DECOUVERTE IMPORTANTE

DIPHThERINE
— ou —
ANTI-DIPHThERITIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge, guérissant Consomption, Bronchites et Rhumes.

LA DIPHThERIE VAINCUE!
Aux ravages de cette maladie terrible et répugnante, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Inventé et préparé par le Docteur N. LACERTE, Lévis, P. Q.
AMERS CANADIENS
TRESOR DES DYPETIQUES
préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez

ELZEA & ALARIE,
41 Rue Bolton, Ottawa, 6m.
4 Janvier 1884.

La Compagnie du Chemin Canadien du Pacifique

Bureau de Secrétaire, Montréal, 11 Janvier 1884.
Le dividende semi-annuel sur le capital-actions de la compagnie, au taux de trois pour cent par année, garanti par l'arrangement intervenu avec le gouvernement du Canada, et un dividende-intérêt semi-annuel supplémentaire, au taux de deux pour cent par année, déclaré par cette compagnie, formant conjointement un dividende semi-annuel sur le dit capital-actions au taux de

Cinq pour cent par année
SERONT PAYÉS LE
LUNDI, 18 FEVRIER 1884
aux actionnaires inscrits à cette date.

Des mandats pour la valeur de ce dividende, payables à la succursale de la Banque de Montréal, 59 Wall Street, New-York, seront livrés le 18 février, au bureau des agents de la compagnie, MM. J. Kennedy, Tod & Cie, 63 William Street, New-York, aux actionnaires inscrits comme résidents aux Etats-Unis et en Canada. Tous les autres mandats seront livrés à la même date, au bureau de MM. Morton, Rose & Cie, Bartholomew Lane, Londres, Angleterre.

Les livres de transfert de la compagnie seront fermés à trois heures p.m., le samedi 26 janvier, et seront rouverts à 10 heures a. m. le samedi 23 février 1884.

Par ordre des directeurs,
CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Chemin de fer du Nord
A PARTIR DE
LUNDI, 27 Septembre 1883.
Les trains circuleront comme suit:

	Mixte.	Malle.	Express
Départ de Montréal pour Québec.....		3.00 p.m.	10.00 p.m.
Arrivée à Québec.....		9.50 p.m.	6.30 a.m.
Départ de Québec pour Montréal.....		9.15 a.m.	10.00 p.m.
Arrivée à Montréal.....		4.05 p.m.	6.30 a.m.
Départ de Montréal pour St. Felix 1 Valois.....		8.15 p.m.
Arrivée à St. Felix de Valois.....		8.20 p.m.
Départ de St. Felix de Valois pour Montréal.....		5.00 a.m.
Arrivée à Montréal.....		8.50 a.m.

Sur tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et Québec à 4 p. m.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal.
En connection avec le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de fer Canada Atlantic.
BUREAU GENERAL: Québec.
BUREAU DES BILLETS: Nos. 146 Rue Saint-Jacques, et à l'hôtel Windsor, Montréal.
QUÉBEC: Vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis.
A. DAVIS, Surintendant.
1er Déc. 1882

ÉCOLES SÉPARÉES

Présidence, J. R. Esmonde. A sa droite est assis l'ex-président M. W. Peachy. Présents MM. les commissaires, Campeau, David, Marsan, Drapeau, Gareau, Enright, Quinn, Lunney et du Rév. M. Tanguay, le secrétaire-trésorier W. Finlay, et l'inspecteur L. Tassé.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et adoptées. Les comités formés à la dernière assemblée sont comme suit:—

Président du bureau des écoles séparées, J. R. Esmonde. Comité des finances—Président, F. R. E. Campeau, et MM. E. N. Smith, Léon David, P. Lunney et S. Drapeau.

Comité de construction—Président J. G. Enright, et MM. P. Lunney, J. D. Gareau, S. Drapeau et D. Marsan.

Comité de direction—Président, A. G. Smith, et MM. J. C. Enright, J. D. Gareau, F. R. E. Campeau et J. M. Quinn.

Plusieurs pétitions sont présentées et référées à leurs comités respectifs.

M. le président donne des explications concernant les taxes imposées par le bureau des écoles séparées dans les différents quartiers de la ville.

Plusieurs matières d'une haute importance sont aussi discutées par MM. Campeau, David, Esmonde et Marsan.

Rapport de M. Louis Tassé, surveillant des écoles, pour le mois de janvier 1884.

Table with 2 columns: Écoles and Élèves. Lists schools like École des Frères, Notre-Dame, etc., and their respective student counts.

Montant du taux mensuel pour le mois de janvier 1884... \$192.25. Le trésorier présente son rapport montrant un surplus de \$85.38.

Après quelques remarques faites dans l'intérêt du bureau, l'assemblée s'ajourne.

PRÉSENTATION D'ADRESSE

A la suite de la séance du bureau des écoles séparées, hier soir, M. F. R. E. Campeau a fait dans des termes bien appropriés l'éloge du président sortant de charge, J. W. Peachy auquel il a lu l'adresse suivante:

M. R. J. W. Peachy,

Monsieur,—A l'occasion de votre retraite du bureau des écoles séparées de cette ville, nous avons eu qu'il était de notre devoir, comme membres et officiers de ce bureau, de vous présenter, d'une manière officielle, les regrets que nous avons déjà exprimés et que nous a fait éprouver votre détermination.

Pendant les dix-sept années que vous avez passées au service de la noble cause de l'éducation, soit comme trésorier, simple membre ou président du bureau, nous avons eu plus que qui que ce soit en mesure de juger de vos capacités, de votre énergie et de votre esprit de justice aussi bien que de votre loyauté de caractère; et c'est pour nous un sujet bien légitime de regrets que d'être privés des conseils que nous pouvions attendre de votre longue expérience et que vous ne nous avez jamais refusés.

Veuillez accepter ce léger sou-

P. C. AUCLAIR TAILLEUR MILITAIRE OTTAWA

Habillements, une spécialité, au magasin militaire Broadway, 133 rue Sparks, Ottawa.

Les messieurs désirant avoir un habillement complet devraient rendre une visite au magasin militaire Broadway où les étouffes dans les meilleurs goûts viennent d'être reçus.

P. C. AUCLAIR, Prop. 133, rue Sparks. Première qualité de draps noirs anglais venant d'être reçus au magasin militaire Broadway. Ces draps seront spécialement pour habits de cérémonies et la meilleure place pour les avoir est chez P. C. AUCLAIR 133, rue Sparks.

Habillements et pardessus d'hiver de première qualité, vendu à 10 pour cent de moins que les plus bas prix ordinaires au magasin militaire Broadway, 133, rue Sparks Ottawa.

Dames vos commandes pour habits de cérémonie au magasin militaire Broadway, et le moins cher de la ville. P. C. AUCLAIR, propriétaire, 133, RUE SPARKS, OTTAWA 17 JAN. 88.

venir, emblème de l'appui que nous attendons toujours de votre expérience lorsqu'il s'agira des intérêts du bureau des écoles séparées.

Signé: Jos. R. Esmonde, F. R. E. Campeau, J. C. Enright, L. David, P. Lunney, J. D. Gareau, W. Finlay, Stanislas Drapeau, J. P. O'Connor, Cyp. Tanguay, Ptre., R. O'Reilly, Louis Tassé.

L'adresse avait été écrite sur parchemin par M. Alfred Côté, et richement enluminée par M. Aubé. Elle était accompagnée d'une magnifique canne montée en or.

M. R. J. W. Peachy répondit avec bonheur à l'adresse et fut vivement applaudi.

PETITE GAZETTE

J. L. Beaudry, maison de tailleur New-York, No. 523, rue Sussex. Pour un habillement de première classe, venez au No. 523, rue Sussex. Un magnifique assortiment de draps, tweeds anglais et écossais vient d'être reçu. Une visite est sollicitée.

Pas de humbug—Encore un nouveau témoignage en faveur de la Valéria. Qu'on lise la lettre de M. Girouard, dans laquelle l'ex-député de Kaut, reconnaît que cette inestimable préparation lui a rendu la chevelure qu'il avait perdue. Avec une pareille découverte il n'y a plus lieu de rester chauve. Avis à tous les intéressés.

A ce sujet, il est bon que nous prévenions ceux qui font usage de la Valéria contre la disposition générale à en employer plus que la direction l'indique. Il est absolument nécessaire de se conformer strictement aux directions. L'excès est nuisible.

OTAWA, ONT., 10 JUILLET 1880. Cher Monsieur,—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résultera de son usage. Tout à vous, John Hull.

Advis aux hôteliers—Je vendrai, au prix courant, d'ici au mois de mars, Vins rouge, blanc et Sherry, Brandy, Gin, Old Tom, Rye, en caisse et au gallon. Pour vous convaincre du bon marché, venez nous faire une visite.

N. A. SAVARD, rue Dalhousie.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Bret Harte, dans l'un de ses jolis essais, parle d'une institutrice qui avait l'habitude de faire de longues excursions dans les forêts de pins de la Californie, rien que pour en respirer l'arôme. Ce traitement est plus efficace qu'on ne le croit communément. Les pins et les épinettes ont été d'un grand secours médical. Le sirop de gomme d'épinette rouge de Gray—préparation scientifique—produit les mêmes effets que le traitement dans nous venons de parler. Depuis vingt ans qu'il est en usage, il a donné les résultats les plus satisfaisants.

Prix 25 et 50 cts. la bouteille. —Les pilules de noix longues du Médical guérissent le mal de tête, etc.—25c. par boîte.



L'AMI DES PAYSANS.

PAIN BILLES

DE PERRY DAVIS. PRIER INTERIEUREMENT il guérit la Dysenterie, le Choléra, la Diarrhée, les Crampes et les douleurs d'estomac, les maladies du foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR il guérit le Panaris, les Engorgements, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, les Neuralgies, les Douleurs dans les Membres, et les Jointures, etc., etc.

Vente chez tous les Pharmaciens. 50c. la Bouteille. Prévenir les Imitations.

UN AUTRE TÉMOIGNAGE

Montréal, 29 janvier 1884. Monsieur C. D. Giroux, pharmacien, 601, rue Notre-Dame ouest, Montréal. Monsieur,

Je perdis mes cheveux abondamment depuis six mois; rien ne semblait pouvoir arrêter la chute, car j'avais essayé les unes après les autres toutes les préparations sans obtenir le moindre bon résultat. J'étais aussi chauve qu'on peut le devenir en aussi peu de temps.

Sur votre recommandation, j'essayai la Valéria; la première boîte a arrêté complètement la chute de mes cheveux; à la seconde ils ont commencé à repousser, et après en avoir usé trois boîtes de VALERIA j'avais une chevelure aussi forte qu'auparavant. C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous donner cette faible marque de reconnaissance et de vous remercier de ce que vous auriez le malheur de perdre leurs cheveux de se servir de LA VALERIA.

HUBERT LAROSE, No 624, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

SOCIÉTÉ

Le Dr DUHAMEL étant obligé de faire une absence de deux mois pour remplir ses devoirs parlementaires, a induit le Dr F. W. Church, d'Allymer, jeune médecin déjà avantageusement connu dans le district d'Ottawa, à se joindre à lui, pour la pharmacie et la pratique de la profession médicale. Jusqu'à ce jour le Dr Duhamel ne s'est pas occupé activement de la pratique de sa profession; mais, dès aujourd'hui, on peut recevoir ses services ainsi que ceux du Dr Church, le jour et la nuit. Ils seront en état de répondre à l'appel des malades dans la cité de Hull et les environs.

La pharmacie va être augmentée considérablement, de sorte que le public y trouvera tout ce qu'il faut, à très bas prix. No. 230, rue Principale, Hull. Près du nouveau bureau de poste. Hull, 3 janvier 1884. Im

DORION & DELORME, ARTISTES-PHOTOGRAPHES,

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, OTTAWA.

Nouveaux fonds de scènes variés, peints par les meilleurs artistes du Canada. Grands avantages pour les fêtes. Une douzaine de Portraits CABINET SIZE, et un cadre valant \$1.00, pour \$8.00. Photographies de toutes grandeurs, satisfaisant garantie. Une visite est sollicitée chez DORION & DELORME, No. 140, rue Sparks et 569 rue Sussex, coin de la rue Rideau. 18 Oct. 1883. 1a.

Photographie de toutes grandeurs, satisfaisant garantie. Une visite est sollicitée chez DORION & DELORME, No. 140, rue Sparks et 569 rue Sussex, coin de la rue Rideau. 18 Oct. 1883. 1a.

Lotion Persienne

La LOTION PERSIENNE est la meilleure préparation connue jusqu'à présent contre le MASQUE, les ROUSSEURS, les SOUSONS ou tout autres maladies de la peau. Cette préparation ne contient rien qui soit injurieux à la peau, et pour cette raison est recommandée d'une manière spéciale comme une excellente BAUME DE TOILETTE. Pas de bureau de toilette bien garni sans une bouteille de LOTION PERSIENNE. En vente chez tous les pharmaciens. Dépôts en gros à Montréal, MM. LYMAN SONS & Co. KERRY WATSON & Co. H. SUDGEN EVANS & Co.

4 Jan. 1883. A. PHILIPPE E. PANET, L. B. Solliciteur, Procureur, Notaire, etc. BUREAU: Coin des Rues RIDEAU ET SUSSEX, OTTAWA.

Entrée: sur la rue Sussex. 1er juin 1883. 1a.

BIJOUTIER et HORLOGER No. 536, Rue Sussex, OTTAWA. CADEAUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Assortiment complet de Bagues, Anneaux, Épingles, Boucles d'oreilles. Montres en or et en argent. A MOITIÉ PRIX Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés. AGENT pour la célèbre montre Waltham.

E. VEZINA, Porte voisine du VARIÉTÉ HALL. 1er déc. 1a.

FOURRURES

Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenu ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de MANTEAUX ET DOLMANS, en Seauxin et doublés en fourrures, pour dames.

Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Chapeaux, Casques et mitaines. Le plus bel assortiment qui existe à Ottawa, dans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez

H. L. COTE 128, Rue Rideau. Sept. 1883. 1a.

AVIS PUBLIC Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de moi-même. AUGUSTIN MARCOTTE, Saint-André Avell., 15 janvier 1884. 2a.

TÉMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épauite à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs se ressaisirent vite en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool de vin, du vinaigre, du Brandy et le l'Arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre Arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui donna les meilleurs résultats. Je me trouvais dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne garantissent pas ce remède, "Et bien, me répondit-il, nous ne savons pas que ce remède avait autant de valeur." Is ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre vu que l'on parait déjà de me mettre sous l'influence de l'Élixir pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous le demander de m'en envoyer six bouteilles, en attendant que la seconde fut épuisée, les autres étaient détendues et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez-moi de vous dire que nous ne servons habituellement de votre Arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède que je puisse donner. Mon médecin du me soumettre votre approbation à ce remède. Votre tout dévoué, REV. D. GOODE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'usage de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué, W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal. En vente chez C. J. DAGIER, rue Sussex Ottawa.

J. B. ARIAL, PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER

MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES. 526 RUE SUSSEX OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables.

Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes. 17 mars 1883. 1a.

AVIS

AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'un demandeur sera fait au Parlement, le 14 novembre 1883, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

LACOSTE, GLOBENSKY, BISSAILON & BROS-BAU, Avocats des requérants. Montréal, 14 novembre 1883.

E. VEZINA BIJOUTIER et HORLOGER

No. 536, Rue Sussex, OTTAWA. CADEAUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Assortiment complet de Bagues, Anneaux, Épingles, Boucles d'oreilles. Montres en or et en argent. A MOITIÉ PRIX Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés. AGENT pour la célèbre montre Waltham.

E. VEZINA, Porte voisine du VARIÉTÉ HALL. 1er déc. 1a.

FOURRURES

Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenu ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de MANTEAUX ET DOLMANS, en Seauxin et doublés en fourrures, pour dames.

Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Chapeaux, Casques et mitaines. Le plus bel assortiment qui existe à Ottawa, dans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez

H. L. COTE 128, Rue Rideau. Sept. 1883. 1a.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de moi-même. AUGUSTIN MARCOTTE, Saint-André Avell., 15 janvier 1884. 2a.

TOMATES ŒUVRES

DEUX BOITES Pour 25c

Oscar McDonell, EPICIER ET MARCHAND DE VINS 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Thés une Spécialité

20 février 1883. 1a

Dissolution de Société

Les soussignés annoncent que la société Philbert et Archambault, peintres, tapissiers et décorateurs, sera dissoute de consentement mutuel au premier de février prochain. Tout argent dû à la société devra être payé à M. George Philbert.

MAGASIN D'HABITS D'AUTOMNE ET D'HIVER

CHAPEAUX et CASQUES, des des plus considérables et comprend toutes les nouveautés.

Notre assortiment est même trop considérable, nous voulons le diminuer en vendant à BON MARCHÉ.

NOTRE ASSORTIMENT DE CHEMISES le toute description, est le plus considérable qui soit en cette ville.

Nos Prix sont des plus Populaires. VARIÉTÉ PRESQU'INFINIE DE COLS, GRAVATES, MOUCHOIRS, GANTS, BAS, CHAUSSETTES, LINGE DE CORPS, etc.

277, RUE WELLINGTON, C. Gagné et Cie 5 mars, 1883. 1a

AVIS

Est donné par le présent que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, par le Très Révérend Joseph Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa, d'un acte constituant la "Corporation épiscopale catholique romaine d'Ottawa" en une corporation ayant pouvoir d'acheter des terres et d'emprunter de l'argent sur hypothèque et pour autres buts, et de donner à la dite corporation la propriété de l'Eglise du dit diocèse, et de confirmer toutes ventes, hypothèques et transferts faits à ou pour la corporation existante, et avec pouvoir d'accepter des présents ou legs et de confirmer tous présents ou legs faits à la dite corporation et généralement de lui conférer les mêmes pouvoirs et privilèges dont jouissent les corporations de ce genre.

O'GARA et REMON, Agents pour les requérants. Daté à Ottawa ce 4me jour de janvier 1884. 16 j. 2m

AVIS

Est donné par le présent que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session par le Révérend Narcisse Zéphyrin Lorrain, évêque de Cythère et vicair apostolique de Pontiac, d'un acte constituant la "Corporation épiscopale catholique romaine du vicariat apostolique de Pontiac" en une corporation ayant pouvoir d'acheter des terres et de donner à la dite corporation la propriété de l'Eglise du dit diocèse, et de confirmer toutes ventes, hypothèques et transferts faits à ou pour la corporation existante, et avec pouvoir d'accepter des présents ou legs et de confirmer tous présents ou legs faits à la dite corporation, et généralement de lui conférer les mêmes pouvoirs et privilèges dont jouissent les corporations de ce genre.

O'GARA et REMON, Agents pour les requérants. Daté à Ottawa ce 4e jour de janvier 1884. 16 jan. 2m

AVIS

On peut se procurer ces publications en faisant parvenir le prix au bureau du Canada

LE CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

Brochure de 40 pages—25 cts

AUX CANADIENS-FRANÇAIS

EMIGRÉS—Discours prononcé à Lowell, le 4 octobre 1882

AVIS

Est donné par le présent que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session par le Révérend Narcisse Zéphyrin Lorrain, évêque de Cythère et vicair apostolique de Pontiac, d'un acte constituant la "Corporation épiscopale catholique romaine du vicariat apostolique de Pontiac" en une corporation ayant pouvoir d'acheter des terres et de donner à la dite corporation la propriété de l'Eglise du dit diocèse, et de confirmer toutes ventes, hypothèques et transferts faits à ou pour la corporation existante, et avec pouvoir d'accepter des présents ou legs et de confirmer tous présents ou legs faits à la dite corporation, et généralement de lui conférer les mêmes pouvoirs et privilèges dont jouissent les corporations de ce genre.

O'GARA et REMON, Agents pour les requérants. Daté à Ottawa ce 4e jour de janvier 1884. 16 jan. 2m

AVIS

Est donné par le présent que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session par le Révérend Narcisse Zéphyrin Lorrain, évêque de Cythère et vicair apostolique de Pontiac, d'un acte constituant la "Corporation épiscopale catholique romaine du vicariat apostolique de Pontiac" en une corporation ayant pouvoir d'acheter des terres et de donner à la dite corporation la propriété de l'Eglise du dit diocèse, et de confirmer toutes ventes, hypothèques et transferts faits à ou pour la corporation existante, et avec pouvoir d'accepter des présents ou legs et de confirmer tous présents ou legs faits à la dite corporation, et généralement de lui conférer les mêmes pouvoirs et privilèges dont jouissent les corporations de ce genre.

O'GARA et REMON, Agents pour les requérants. Daté à Ottawa ce 4e jour de janvier 1884. 16 jan. 2m

FEUILLE

FAUTE ET

TROISIÈME

(Suite) VIII

LE DECEPTION MORLOT

—Avant tout, ser

Salpêtrière, il faut mademoiselle Gacela, il me faut le voiture qu'elle est clair qu'elle est aux Batignolles de bre d'hôtel; mais probable qu'elle s'chez son ancien le cher de la voiture dira où il l'a mené

Il y avait tout tion de petites vo

—Ce doit être venu chercher une la jeune fille, pen

Il se rendit sur trouva le surveil

—Aujourd'hui, lui dit-il, on est ici une voiture pou

me qui sortait de —Oui, je me ra

tement. —Je suis inspe

ce, il me faut le n

voiture. —C'est facile, ré

veillant, en ouvr sur lequel il insc

uméro, l'heure d

voiture. Voici, reprit-il

instant; coupé no

midi cinquante. —Merci, dit M

pressa d'écrire le son carnet.

Maintenant, comme c'est un

que je veux demar

il faut que je sach

pôt de la voiture. me le dire?

—Non. Vous d

ser que je ne sais

remis-je toutes le

viennent à la stati

C'est bien, fit M

moyen de la savon

Il y avait un

qui attendaient

en fumant sa pipe

tendu la conversa

Je puis vous év

de temps et la pé

dit-il à l'agent de

mais le cocher du

que nous ne soy

même patron, nou

pas moins deux

rades. Sou ren

la Vieilleille, rue

il demeure à côté

No. 11

—Mon brave,

cie, dit Morlot.

m'évitiez une per

vous me rendez

service.

Il salua les deu

s'éloigna rapidem

Morlot demeura

gand. La journ

fort avancée, il s

trer chez lui.

—Eh bien? I

—Pas de chan

elle avait quitté

puis deux heures

arrivé.

—Pour retour

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

TROISIEME PARTIE

(Suite)

VIII

LE DECEPTION DE L'AGENT MORLOT

—Avant tout, se dit l'inspecteur de police, en sortant de la Salpêtrière, il faut que je trouve mademoiselle Gabrielle. Pour cela, il me faut le numéro de la voiture qu'elle a prise; il est clair qu'elle est allée se loger aux Batignolles dans une chambre d'hôtel; mais il n'est pas probable qu'elle soit retournée chez son ancien logeur. Le cocher de la voiture de place me dira où il l'a menée.

Il y avait tout près une station de petites voitures.

—Ce doit être là qu'on est venu chercher une voiture pour la jeune fille, pensa Morlot.

Il se rendit sur la place où il trouva le surveillant dans sa cabine.

—Aujourd'hui, à une heure, lui dit-il, on est venu prendre ici une voiture pour une personne qui sortait de la Salpêtrière.

—Oui, je me rappelle parfaitement.

—Je suis inspecteur de police, il me faut le numéro de cette voiture.

—C'est facile, répondit le surveillant, en ouvrant le cahier sur lequel il inscrivait avec son numéro, l'heure du départ de la voiture.

Voici, reprit-il au bout d'un instant; coupé no. 1,025 parti à midi cinquante.

—Merci, dit Morlot, qui s'empressa d'écrire le numéro sur son carnet.

Maintenant, continua-t-il, comme c'est un renseignement que je veux demander au cocher, il faut que je sache où est le dépôt de la voiture. Pouvez-vous me le dire?

—Non. Vous devez bien penser que je ne sais pas où vous remisez toutes les voitures qui viennent à la station.

C'est bien, fit Morlot. J'ai un moyen de le savoir.

Il y avait un vieux cocher qui attendaient un client tout en fumant sa pipe. Il avait entendu la conversation.

Je puis vous éviter une perte de temps et la peine de chercher dit-il à l'agent de police; je connais le cocher du 1,025; bien que nous ne soyons pas sur le même patron, nous n'en sommes pas moins deux bons camarades. Son remisage est à la Vieille, rue de Flandre, et il demeure à côté, rue Riquet, No. 11.

—Mon brave, je vous remercie, dit Morlot. En effet, vous m'évitez une perte de temps et vous me rendez un véritable service.

Il salua les deux hommes et s'éloigna rapidement.

Morlot demandait rue Guénégaud. La journée était déjà fort avancée, il se décida à rentrer chez lui.

—Eh bien? l'interrogea sa femme.

—Pas de chance, répondit-il, elle avait quitté l'hospice depuis deux heures lorsque je suis arrivé.

—Pour retourner dans sa famille.

—Nullement. Elle a dit qu'elle ne s'éloignerait pas de Paris, mais elle n'a appris à personne ou elle avait l'intention d'aller demeurer.

—Elle aura été demander un asile à des gens qu'elle connaît.

—Cela pourrait être, mais je le crois pas.

Alors, tu supposes...

—Je suis certain qu'elle va se cacher comme elle l'a déjà fait. Elle a son idée; elle pense à son enfant, elle veut le chercher et elle espère le retrouver en retrouvant d'abord la femme de la maison d'Asnières.

—Elle mourra à la peine, la pauvre fille!

—Non, car je sais déjà qu'elle s'est fait conduire aux Batignolles, ce soir, je l'espère, je connaîtrai l'hôtel où elle s'est logée, et demain, de bonne heure, j'irai la voir; je lui dirai ce qui a été convenu entre nous.

—Acceptera-t-elle ta proposition?

—Pourquoi pas?

—Une femme dans sa situation a le droit d'être défiante.

—Sans doute, mais elle comprendra ce que nous voulons faire pour elle est uniquement dans son intérêt et elle verra bien que c'est pour nous une question de dévouement.

Pendant que je vais mettre en ordre mes notes, tu vas te hâter de préparer le dîner. Nous mangerons de bonne heure, je veux sortir à huit heures.

Quand au bout de trois quarts d'heure Morlot eut terminé son travail, la soupe était trempée. L'homme et la femme se mirent à table. A huit heures précises l'agent prit son chapeau, sa canne et sortit en prévenant sa femme qu'il rentrerait probablement un peu tard.

Il alla d'abord à un rendez-vous qu'il avait donné à un de ses collègues. Il quitta ce dernier pour se rendre rue de Flandre, où il arriva à dix heures.

Le coupé portant le no. 1,025 était déjà rentré.

—Tant mieux, se dit Morlot, je n'aurai pas à l'attendre.

Le cocher n'était plus là; mais on lui donna l'assurance qu'il le trouverait chez lui.

Morlot fut bientôt rue Riquet. Le cocher venait en effet de rentrer. Il le trouva en train de prendre un énorme bol de café noir dans lequel il trempait du pain.

Comme la plupart des cochers de voiture de place, celui-ci avait une bonne figure, grosse et haute en couleurs.

Une figure de brave homme, pensa l'agent.

—Ne vous dérangez pas, dit-il, voyant que le cocher reposait au milieu de la table son bol de café, je viens tout simplement causer avec vous, vous allez pouvoir sans aucun doute, me donner un renseignement très-précieux.

—Enchanté de vous être agréable, répliqua le cocher; de quoi s'agit-il?

—Aujourd'hui, à une heure, votre voiture a pris une femme à la porte de la Salpêtrière?

—Oui, une jeune femme qui doit sortir de maladie, car elle est très-pâle. Je n'ai vu de ma vie une pareille figure; blanche comme un papier à lettre, et malgré ça, jolie comme tout.

—Vous l'avez conduite aux Batignolles, avenue de Clichy?

—Non.

—Il faut absolument que je la voie demain, et comme je ne sais pas dans quel hôtel elle est logée, je suis venu vous trouver pour vous le demander.

Malheureusement, je ne peux pas vous le dire.

Pourquoi!

Parce que je n'en sais rien.

Vous ne l'avez donc pas menée à destination?

Je l'ai menée aux Batignolles, elle me l'avait demandé.

Eh bien, comme elle m'avait dit avenue de Clichy, sans me donner d'adresse, à l'entrée de l'avenue, avant de la descendre, j'ai arrêté mon cheval pour lui demander le numéro de la maison où elle allait. Alors elle a ouvert la portière et a mis pied à terre—C'est bien, me répondit-elle, il est inutile que vous me conduisiez plus loin.—Elle a tiré un bourse de sa poche dans laquelle il y avait des pièces d'or et elle m'en a mis une dans la main en me disant de me payer ma course.

Et vous l'avez laissée ainsi au milieu de la rue?

Dame, je ne pouvais pas faire autrement.

Mais elle avait une malle contenant son linge, ses effets?

C'est vrai. Mais attendez, vous allez voir. Et votre malle que je lui dis, qu'est-ce que vous en faites? Vous n'allez pas la chercher sur vos épaules, elle est trop lourde.

(A suivre.)

Bonnes nouvelles pour Hull

Je vendrai mes huitres d'ici jusqu'à après le carême pour 35 centimes la pinte. E. D. SEGUN, Bloc Poulin, rue Principale.

PAS DE HUMBAG!

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être exposé à MM. Laviolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M. Girouard, ex-député de Kent, Nouveau-Brunswick. Le voici.

Bouctouche, N.E., 4 janvier 1884. MM. Laviolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la VALERIA. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs fois j'ai été témoin que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure désirant en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Votre tout dévoué, G. A. GIROUARD, Ex-député de Kent.

La Valeria a déjà obtenu un débit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chauve avec une pareille découverte.

A vendre chez tous les pharmaciens.

En vente chez C. O. Dacier, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

UNE CURE ÉTONNANTE

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la vue il y a deux ans. Pendant ces deux ans, j'ai essayé tous les remèdes possibles, mais sans succès. En voyant l'annonce de la "Valeria" dans la "Mincure", j'eus une curiosité de m'en servir.

J'en achetai une boîte chez MM. Laviolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame. C'est M. Laviolette lui-même qui me la vendit, et il pourra attester que j'étais alors—il y a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle a suffi à me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant. Les cheveux étaient plus fins. Tous ceux qui ne connaissent sont comme moi, deux vieillards du résident de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je suis à ma résidence de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte.

PIERRE DANE, Montréal, 23 Juillet 1883.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toutes espèces d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATENES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIOIRS, BURETTES, ENCENSOIRS, CHANDELIERS, Et autres ornements d'antels.

Calices et Ciboures dorés au vermillis, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS, Ottawa, 29 janvier 1883.

Poudres de Condition d'Alexandre BOULES POUR LES ROGNONS

ET AUTRES MEDICINES CELEBRES POUR LES CHEVEUX

AGENT A OTTAWA.—C. STRATTON, 101 des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Le mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER, 0 Nov. 1882

L. A. Olivier, AVOCAT.

Bureau.—Encougnure des rues Rideau et Sussex, Bloc d'Église, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER

J. A. POMINVILLE, BOUCHER,

Etal No. 14, Marché By, Ottawa

A toujours à son Etal un assortiment complet de

Viandes de premier Choix.

Telles que BŒUF, MOUTON, VEAU, AGNEAU, LARD FRAIS, SAUCISSES, etc., etc.

A des prix qui défont toute comparaison.

Une visite est sollicitée.

Ottawa, 28 mars 1883

CHAS DESJARDINS

No. 7 RUE ELGIN, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES: La Citizens, DE MONTRÉAL, La Nothern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do Capital et Actif Réunis

au delà de \$40,000,000

ASSURANCES SOLICITÉES, AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Églises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits:

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins, Block de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés.

Le plus grand remède Américain contre le RHUME, LA TOUX, L'ASTHME, LA BRONCHITE, L'EXTINCTION DE VOIX, L'ENROUEMENT ET LES AFFECTIONS DE LA GORGE.

Préparé avec la meilleure gomme d'épine rouge (goutte délicieuse) balsamique, adouci avec du sucre et du miel. Supérieure à n'importe quelle médecine offerte pour la guérison des affections ci-dessus énumérées. Combinaison scientifique de la gomme qui suive de l'épingle rouge—surement la gomme brève du plus grand prix pour les fins de la médecine.

Sirop de GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

GALLIEN PRINCE

Négociants-Commissionnaires et Agents de Publicité

PARIS, 36, RUE LAFAYETTE, 36, PARIS

sont, pour la Publicité, les Correspondants de ce Journal.

Ils informent les lecteurs que, s'ils viennent en France, ils pourront prendre connaissance dans leurs bureaux, 36, rue Lafayette, des exemplaires les plus récents de ce journal dont le service leur est fait régulièrement par tous les journaux.

La maison Gallien & Prince recevra toutes les lettres qui pourraient lui être adressées pour des habitants du Canada voyageant en Europe, et les remettre ou les réexpédiera aux destinataires suivant les instructions qu'elle recevra.

La dite Maison étant aussi maison de commission, est à même d'exécuter, dans des conditions avantageuses, les ordres qui lui seraient adressés, principalement en tous articles portant une marque de fabrique comme: Parfumerie, Spécialités pharmaceutiques, Vins, Liqueurs, Fêtes et Conserves, Chocolat, Machines de tous genres, Voitures, Pianos, Orfèvrerie, Ustensiles de toutes sortes, Bronzes, Librairie, etc. etc.

Suite sera donnée qu'aux commandes accompagnées de leur couverture ou d'une ouverture de crédit dans une maison de banque importante.

La Maison Gallien & Prince fournira du reste toutes les explications ou renseignements aux personnes qui voudraient bien utiliser son intermédiaire.

LE SEUL VIN à l'Extrait de FOIE de MORUE

donne les mêmes résultats que celui de l'HUILE de FOIE de MORUE

le Vin à l'Extrait de Foie de Morue

CHEVRIER

EXIGER LA SIGNATURE CHEVRIER

PAUL T. C. DUMAIS, Arpenteur de la Puissance et de la Province de Québec.

Explorations et arpentages fait à la demande des propriétaires d'États, de fermes et de terrains miniers, ainsi que plans et journal d'arpentage (Book Books). Bureau: 23 rue de l'Église, Ottawa.

ERNEST DESROSNIERS AVOCAT

Block de l'Hotel Russell, Rue SPARKS, Ottawa

M. Ernest Desrosiers suivra les cours du district d'Ottawa.

11 fév. 1884

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez

MCDUGALL & CUZNER

Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIÈRE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIÈRES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P.Q.

MCDUGALL & CUZNER.

31 octobre 1883.

JOS. SENECALE, Entrepreneur de Pompes Funèbres

265 et 261 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.

À l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario.

Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tout ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funèbres. Les personnes donnant leur commandes au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point.

Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandes.

On peut s'adresser chez M. Senecale la nuit comme le jour.

LA SÂTE UN DEVOIR! LA MALADIE UN CRIME!

AMERS MANDRAGORES

Dr. BAXTER.

Le SEUL REMÈDE VÉGÉTAL

CONTRE LA Dyspepsie, Perte d'Appétit, Indigestion, Constipation Habituelle, Mal de Tête etc., etc.

PRIX, 25 cts. la BOUTEILLE. Vendu partout, et par C. O. DACIER, 0/1000.

15 mai 1883.

LA VELOUTINE POUDE DE RIZ. Spécialité préparée au Bismuth; par conséquent, son action est salutaire à la peau. Elle est adhérente et absolument inoffensive, aussi communique-t-elle à la peau une beauté et un aspect velouté naturels.

ASTHME. Sirop des Enfants de Dr Goderre. Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine de Montréal, de l'Université de Montréal, de l'Université de Québec, etc.

PILOLES DE NOIX LANGUES COMPOSÉES. De McGALE. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, etc.

De McGALE. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, etc.

De McGALE. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, etc.

De McGALE. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, etc.

De McGALE. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, etc.

De McGALE. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, etc.

De McGALE. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, etc.

De McGALE. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, etc.

De McGALE. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, etc.

De McGALE. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, etc.

De McGALE. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, etc.

De McGALE. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, etc.

De McGALE. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, etc.

